Consignes de mise en oeuvre DA

Etapes de pose

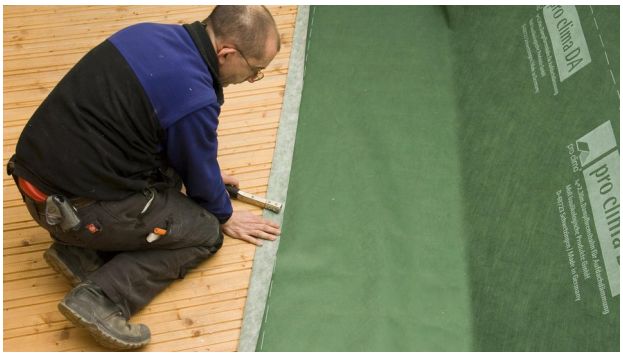

1. Pose de la membrane

Dérouler le premier lé et le préfixer à l'aide d'agrafes galvanisées d'au moins 10 mm de large et 8 mm de long, avec un écart de 10 à 15 cm (5 à 10 cm en cas d'isolation insufflée).
Laisser dépasser le lé d'environ 4 cm sur les éléments de construction adjacents, afin de pouvoir y réaliser ultérieurement un raccord étanche à l'air.

2. Chevauchement des lés

Poser le second lé avec un chevauchement de 10 cm sur le premier, dans le bon sens pour le bonécoulement de l'eau.
Le marquage imprimé sert de repère.

3a. Collage des chevauchements

Nettoyer le support (il doit être sec, dépoussiéré, dégraissé et sans silicone) et effectuer éventuellement un essai de collage.
Centrer le ruban adhésif TESCON VANA sur le chevauchement, puis le coller au fur et à mesure, en évitant d'exercer une traction, d'appliquer une charge ou de former des plis.

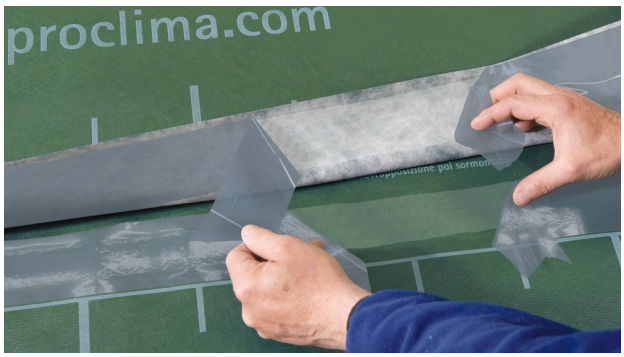

3b. Collage des chevauchements

Dans le cas d'DA connect, coller le chevauchement des lés à l'aide des deux zones autocollantes intégrées.
Maroufler la zone de collage (PRESSFIX).

4. Raccord au faîtage

Centrer une bande de DA d'une largeur d'env. 40 cm sur le faîtage.
En agrafer les bords.
Ensuite, réaliser le collage étanche à l'air avec du ruban adhésif système TESCON VANA.
Recouvrir également les agrafes de ruban adhésif.
Maroufler la zone de collage (PRESSFIX).
Veiller à une contre-pression suffisante.

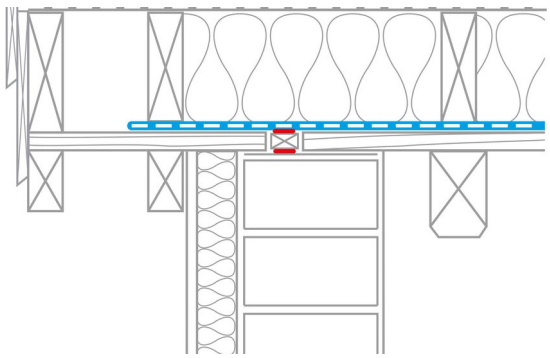

5. Raccord à la rive

Interruption du voligeage sur le côté supérieur du couronnement du mur pignon recouvert de mortier.
Un liteau est collé en continu sur le couronnement, à l'aide du ruban ORCON CLASSIC.
Raccord de la membrane DA au liteau, à l'aide d'ORCON CLASSIC.

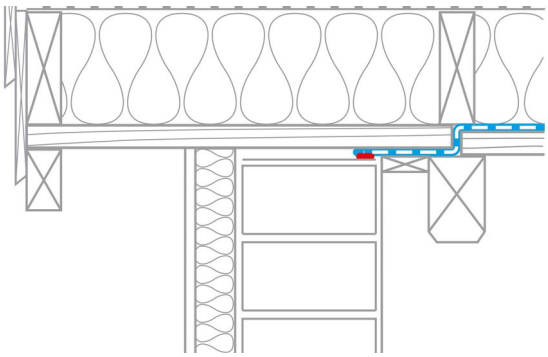

6. Raccord à la rive, Alternative n°1

Joint du voligeage sur le dernier chevron.
A travers ce joint, la membrane DA est amenée sur le côté intérieur du voligeage et collée sur le côté supérieur du couronnement du mur pignon recouvert de mortier avec la colle ORCON CLASSIC.

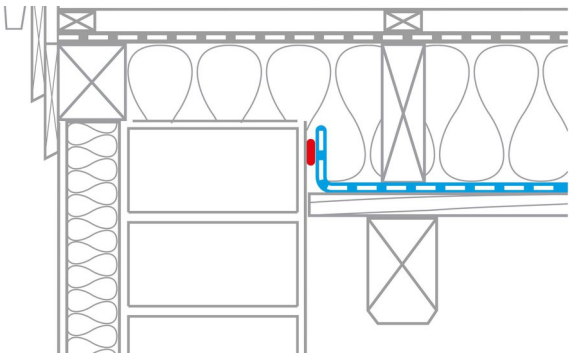

7. Raccord à la rive, Alternative n°2

Dans le cas d'un mur pignon enduit, raccorder pro clima DA à l'enduit avec ORCON CLASSIC.

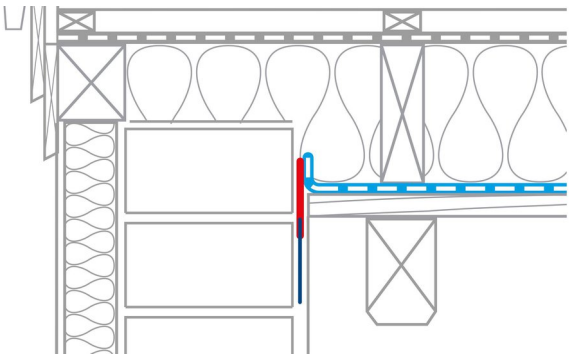

8. Raccord à la rive, Alternative n°3

Dans le cas d'un mur maçonné qui doit être enduit par la suite, fixer le CONTEGA PV au mur avec de la colle de raccord et raccorder la membrane DA au ruban adhésif.
Le non-tissé doit être incorporé à la couche intermédiaire de l'enduit sur une largeur d'au moins 1 cm.

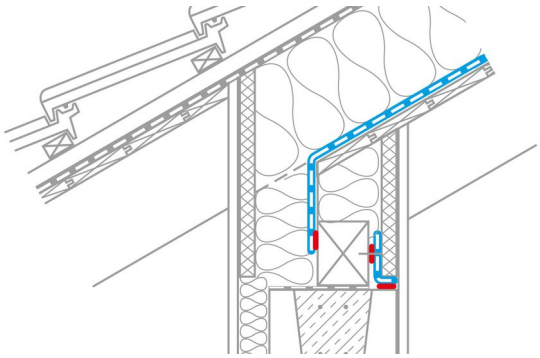

9. Raccord au pied de versant, en cas de chevrons apparents (en queue de vache)

Réaliser le collage étanche à l'air d'DA sur la sablière avec ORCON CLASSIC.
Pour l'étanchéité à l'air de la fente entre la sablière et le couronnement, utiliser une bande de frein-vapeur (exemple : pro clima DA-S) et ORCON CLASSIC.

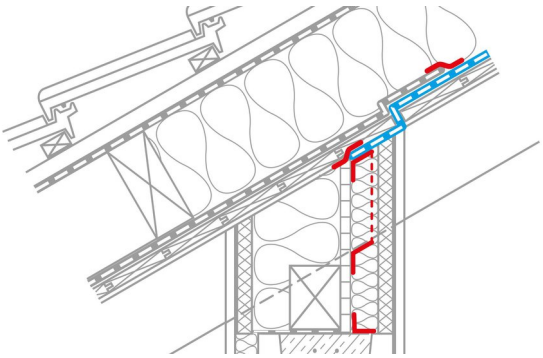

10. Raccord au pied de versant en cas de chevrons apparents continus

Du côté intérieur, poser entre les chevrons une planche de fermeture en panneau dérivé du bois, puis la raccorder avec TESCON PROFECT au mur et aux chevrons.
Si le support est en béton rugueux, appliquer éventuellement ORCON CLASSIC sous le ruban.
Interrompre le voligeage au-dessus de la planche de fermeture et y coller DA.

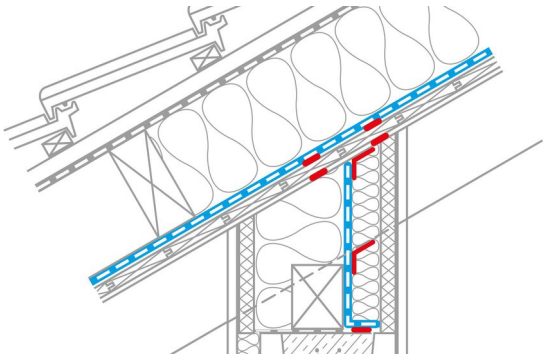

11. Raccord au pied de versant en cas de chevrons apparents continus : autre possibilité

Du côté intérieur, appliquer entre les chevrons une bande frein-vapeur, par exemple DA-S, puis la raccorder avec TESCON PROFECT au mur et aux chevrons.
Si le support est en béton rugueux, appliquer éventuellement ORCON CLASSIC sous le ruban.
Coller le voligeage au-dessus de la bande frein-vapeur avec un double cordon de colle sur le chevron et avec la membrane DA.

12. Raccord à des câbles

Faire glisser la manchette d'étanchéité KAFLEX le long du câble, puis la coller sur DA.
Les manchettes pour câbles sont autocollantes.

13. Assurance qualité

Contrairement à la pose des écrans par l'intérieur, le contrôle qualité par la méthode de pression différentielle (p. ex. avec l'appareil BlowerDoor) est seulement possible en cas de surpression, lors de la pose des écrans par l'extérieur.
Pour cela, il faut en outre créer un brouillard dans le bâtiment à l'aide d'une machine fumigène.
Du côté extérieur, il est ensuite possible de vérifier l'étanchéité à l'air des points singuliers.

Conditions générales

La membrane pro clima DA devrait être posée avec la face imprimée tournée vers la personne qui la met en oeuvre. La membrane est à mettre en oeuvre tendu et parallèlement à l'égoût.
Le poids de l'isolant doit être soutenu par le voligeage.

Les collages étanches à l'air sont seulement possibles moyennant une pose sans plis des frein-vapeurs. Evacuer rapidement l'excès d'humidité de l'air ambiant (par exemple durant la phase de construction) par une ventilation systématique et constante. Les courants d'air occasionnels ne suffisent pas à évacuer rapidement du bâtiment les grandes quantités d'humidité dues aux travaux de construction ; installer éventuellement un déshumidificateur de chantier.

Pour éviter la formation de condensation, la mise en oeuvre de l'isolation thermique devrait se faire immédiatement après le collage étanche à l'air de la bande DA. Cela s'applique tout particulièrement aux travaux en hiver.

Fixation

- Le chevauchement des lés doit être de 10 cm minimum.
- La membrane est à agrafé avec des des agrafes de 10 mm de large et 8 mm de long minimum. La fixation doit se faire uniquement dans la zone de chevauchement pour être protégée. L'entraxe des agrafes doit être de 10 à 15 cm maximum.

Les faits exposés ici font référence à l'état actuel de la recherche et de l'expérience pratique. Nous nous réservons le droit de modifier les constructions recommandées et la mise en œuvre et de perfectionner les différents produits, avec les éventuels changements de qualité qui y seraient liés. Nous vous informons volontiers de l'état actuel des connaissances techniques au moment de la pose.

Pour de plus amples informations sur la mise en œuvre et les détails de construction, consultez les recommandations de conception et d'utilisation pro clima. Pour toute question, vous pouvez téléphoner à la hotline technique pro clima au +41 (0) 22 518 18 98

pro clima schweiz GmbH
Teichgässlein 9
CH-4058 Basel
Tél: +41 (0) 22 518 18 98
eMail: info@proclima.ch